



e-Services

Marche à suivre pour annoncer ou modifier la masse salariale en ligne

Par le biais de nos services en ligne, vous avez la possibilité d'annoncer votre masse salariale **pour l'année à venir** et/ou modifier votre masse salariale **de l'année en cours**. Grâce à ces démarches réalisables directement dans nos e-services, il n'est plus nécessaire de nous retourner la version papier.

ETAPE 1

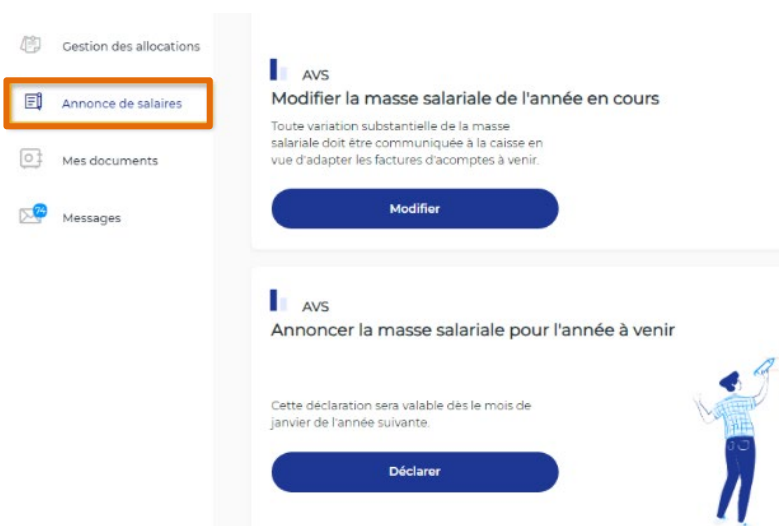
Rendez-vous sur notre site www.cifa.ch et cliquez sur « **E-SERVICES Employeurs** », situé en haut à droite. Après avoir introduit vos identifiants, accédez aux services en ligne par la tuile « **Assurances sociales en ligne** ».



ETAPE 2

Sous la rubrique « Annonce de salaires », dans le menu à gauche, vous pouvez

- **modifier** votre masse salariale de l'année en cours ;
- **déclarer** votre masse salariale pour l'année à venir.



Modifier la masse salariale de l'année en cours

Sous le bloc correspondant, cliquez sur > **Modifier** puis complétez les différents champs du formulaire avec votre nouvelle masse salariale annuelle. Celle-ci est valable dès le mois choisi préalablement.

1 Saisie des données > 2 Confirmation > 3 Finalisation

Valable dès le mois de
décembre

Information
La masse salariale à déclarer représente le volume total de tous les salaires payés pour l'année concernée.

Détails	Masse en cours annuelle (CHF)	Nouvelle masse annuelle (CHF)
Cotisations paritaires AVS/AI/APG ⓘ	68'865'949.00 CHF	<input type="text"/> CHF
Cotisations assurance chômage ⓘ	68'865'949.00 CHF	<input type="text"/> CHF
Cotisations AF CIFA ⓘ	53'822'197.00 CHF	<input type="text"/> CHF

Annoncer la masse salariale pour l'année à venir

Sous le bloc correspondant, cliquez sur > **Déclarer** puis complétez les différents champs du formulaire avec votre nouvelle masse salariale annuelle. Celle-ci est valable dès le mois de janvier de l'année suivante.

1 Saisie des données > 2 Confirmation > 3 Finalisation

Valable dès le mois de Janvier :

Information
La masse salariale à déclarer représente le volume total de tous les salaires payés pour l'année concernée.

Détails	Masse en cours annuelle (CHF)	Nouvelle masse annuelle (CHF)
Cotisations paritaires AVS/AI/APG ⓘ	710'000.00 CHF	<input type="text"/> CHF
Cotisations assurance chômage ⓘ	710'000.00 CHF	<input type="text"/> CHF
Cotisations AF CIFA ⓘ	710'000.00 CHF	<input type="text"/> CHF

Finalisation

Un accusé de réception peut être directement téléchargé. Il peut également être retrouvé en cliquant sur le menu de gauche, sous « **Mes documents** ».

1 Saisie des données > 2 Confirmation > 3 Finalisation

Annnonce de la masse salariale estimée envoyée

Nous vous remercions d'avoir utilisé le portail des assurances sociales pour cette démarche.

Le dossier a été transmis le à

Vous pouvez suivre son traitement depuis l'espace salaire ou sur le tableau de bord.

L'accusé de réception est disponible dans "Mes documents" et directement [téléchargeable ici](#)

Activez les notifications pour être informé dès l'arrivée d'un message dans l'espace sécurisé !

Pour ce faire, cliquez sur l'icône  située en haut à droite et activez la pastille bleue.